

LIRE EN PAGE

- 2 - NON ! LA QUESTION DES « M.O.C. » N'EST PAS UNE FARIBOLE ! VOICI POURQUOI, par R. VEILLITH.
- 4 - UNE SUITE INATTENDUE A NOS ARTICLES CONCERNANT LES « M.O.C. » !
- 1) LETTRE DE MONSIEUR A. DANJON, Président de la Société Astronomique de France.
- 2) NOTRE REPONSE. 3) LETTRE DU TRESORIER. 4) PRECISIONS ET COMMENTAIRES.
- 5 - MYSTERIEUX OBJETS CELESTES (suite et fin), par R. VEILLITH.
- 6 - UN EVENEMENT : En Suède, les dossiers O.V.N.I. sont remis à des chercheurs civils.
- 7 - « M.O.C. » OBSERVES AU COURS DES ANNEES 1960 à 1963 (suite)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Le Numéro : 0,75 N. F.

Abonnements : Voir dernière page

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Aider l'être humain sur les divers plans de son existence, rechercher et mettre en relief de précieuses vérités souvent méconnues, tels sont les buts de cette revue.

CHERCHEZ
ET
VOUS TROUVEREZ.
Jésus.

“LUMIÈRES DANS LA NUIT” ORGANISE UN RESEAU DE DETECTION DES “M.O.C.”

Nos lecteurs qui suivent de près la question des « Mystérieux Objets Célestes » depuis un certain nombre d'années, savent que **bien souvent un flux magnétique accompagne la présence de ceux-ci.** Divers phénomènes ont souvent été enregistrés, tels que : déviation de l'aiguille aimantée, rémanence magnétique, arrêt de moteurs de véhicules, ainsi que divers autres phénomènes dont certains sont sensibles chez les êtres vivants (sensation de picotement, de chaleur, parfois paralysie de brève durée, etc...) A ce sujet nous avons publié dans notre N° 38, un important document du « NATIONAL INVESTIGATIONS COMMITTEE ON AERIAL PHENOMENA » de Washington, intitulé : Effets électro-magnétiques associés aux objets volants non identifiés.

Nous avons pris contact avec Monsieur PETERSEN, Directeur de la Revue danoise « UFO-NYT », (organisme SUFOI) et Commandant dans l'armée de l'Air de ce pays, au Danemark, les premiers détecteurs ont été placés en 1958, et au début de 1963 il y en avait 2.000 à travers tout ce territoire. D'assez nombreux appels de ces détecteurs ont été enregistrés jusqu'à présent, et parfois de très bonnes observations de « M. O. C. » ont été ainsi faites, lorsque le ciel est dégagé généralement ; mais le plus souvent rien n'est visible étant donné soit la présence

ce d'une couche nuageuse, soit d'un autre obstacle quelconque.

Ces détecteurs sont faciles à construire et leur prix de revient est modique : **pour 10 Francs on peut aisément en mettre un au point chez soi.**

Voici maintenant quelques renseignements accompagnant le croquis du Détecteur « CARTWRIGHT », que nous avons extrait du N° de mars 1959 de la Revue « UFO-NYT » (SUFOI) (Secrétariat : Kastrupjev 260 KBHV - KASTRUP - Danemark).

Historique : Un membre de la « Flying Saucers Research Society » australienne, nommé Keith CARTWRIGHT, a imaginé un détecteur. La base du système réside dans le fait qu'il avait remarqué que sa boussole déviait quand des S.V. se trouvaient dans les parages.

La boucle : La boucle peut être en une matière telle que : argent ou cuivre argenté. Le diamètre intérieur sera : 1/2 cm.

Les pivots : Les pivots qui supportent l'aiguille aimantée doivent être très pointus et durs, par exemple en laiton ou autre matière dure, non magnétique. Ils doivent être souvent frottés au papier d'émeri pour empêcher la formation d'une couche isolante.

L'aiguille aimantée : L'aiguille aimantée peut être achetée toute faite ou préparée par soi-même.

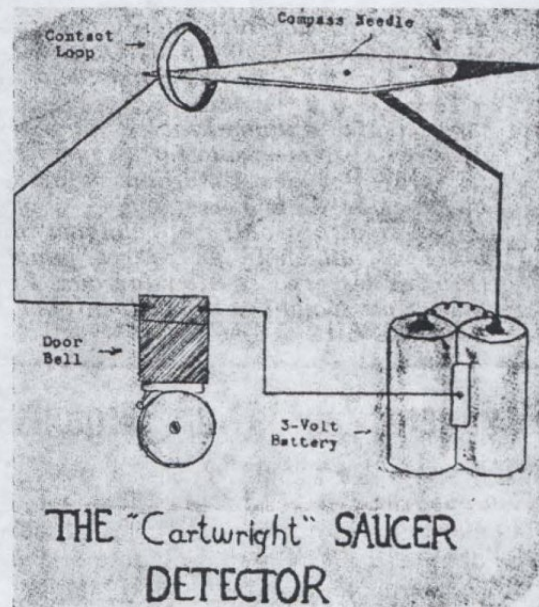
La sonnerie : La sonnerie est du type le plus commun, qu'on peut acheter partout.

Batterie : C'est une pile commune, de lampe de poche.

Le détecteur est placé dans un endroit « tranquille », par exemple sur une tablette, dans un lieu propice, mais autant que possible éloigné des radiateurs et tuyauteries. L'aiguille aimantée est orientée N.S. de façon que la pointe Sud soit tout à fait immobile, exactement au centre de la boucle. Alors, le courant ne passe pas.

Fonctionnement : On peut se rendre compte que le détecteur fonctionne si une

masse métallique se mouvant dans les environs, agit sur lui ; de même un coup de tonnerre doit agir vivement sur lui. Normalement, le détecteur fait retentir la sonnerie, quand une S.V. passe ; mais ce n'est pas garanti. On a aussi observé des cas où le détecteur reste muet au passage d'une S.V.



Résultats : Voici, extrait du même numéro de « UFO-NYT » les premiers résultats obtenus il y a plusieurs années :

... « Le 27 décembre 1955 à 22 h. 15, mon détecteur retentit », écrit M. A.J. MILLIKAN, de Roberstown (Australie). « Je pensai d'abord que j'avais mal installé l'appareil. Je sortis malgré tout, et vis très nettement que, justement, un objet blanc planait dans le ciel. Il semblait très bas, se dirigeant vers le sol selon une courbe, puis en zig-zag. On aurait dit une fusée-jouet. Au moment de sa disparition, sa luminosité devint verdâtre. Il n'y eut aucun bruit ; je le vis pendant plusieurs secondes. Il n'y avait pas de nuages dans le ciel... » (suite page 2).

VOICI LE NUMERO SUPPLEMENTAIRE ANNONCE, CONSACRE UNIQUEMENT AU SUJET DES « MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ».

Demandez-nous des spécimens gratuits de ce numéro, pour diffusion.

POUR CEUX QUI NE SONT PAS ABONNES A NOTRE REVUE, l'offre de 4 numéros gratuits, sans engagement de leur part, reste valable.

NON ! LA QUESTION DES "M. O. C." N'EST

Aux yeux des nombreux hommes de science, le sujet des « M.O.C. » a été discrédité, gélvandé, non seulement par la grande presse mais également par des revues se disant spécialisées en la matière : c'est ainsi qu'on a pu y lire les récits les plus invraisemblables, sans aucun souci de la recherche du vrai : si comme le disait MONTAIGNE « c'est une sottise présomption d'aller dédaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraisemblable » il convient toutelois en l'occurrence de mettre aussi en évidence des faits primordiaux devant être pris en considération par les hommes de science...

Pour ceux qui sont mal informés sur ce sujet, et ne croient en conséquence, pas devoir y accorder le moindre crédit, nous signalons ci-dessous les faits qui démontrent à l'évidence toutes les bonnes raisons qui font que cette question doit être prise en considération. L'étude d'un tel sujet relève bien de la méthode scientifique.

Nous croyons indispensable tout d'abord, de reproduire une partie du très important document que le savant chercheur Aimé MICHEL nous confia il y a 5 ans lorsque nous fondions cette revue ; sa découverte de l'orthoténie y est fort bien résumée. La plupart de nos abonnés actuels n'ayant pas eu connaissance de cet article, seront heureux de lire les importants extraits ci-après :

LES FONDEMENTS D'UNE POLEMIQUE

Il faut bien reconnaître que, depuis onze ans que l'on parle des Soucoupes volantes, les certitudes auxquelles on est arrivé ressortissent bien plus à la foi qu'à la Science.

D'un côté il y a ceux qui CROIENT qu'elles n'existent pas. Sur quoi se basent-ils ? D'abord sur l'absence d'une preuve décisive, capable d'entraîner le consentement universel des savants, comme par exemple les expériences de PASTEUR mettant fin à la dispute sur l'hétérogénéité. Cette preuve, il faut bien le dire, n'existait pas jusqu'ici en ce qui concerne les Soucoupes. Ils fondent en outre leur scepticisme sur des raisons à priori, dont les principales sont les suivantes : si les Soucoupes existaient, elles viendraient d'un autre monde ; or :

- 1°) aucune planète du système solaire n'est susceptible (affirment-ils) de porter une vie supérieurement développée ; ni Mars, ni même Vénus n'offriraient un milieu favorable au développement et à l'évolution de la vie.
- 2°) sans doute d'innombrables planètes d'autres systèmes solaires peuvent-elles présenter des conditions semblables à celles de la Terre ; mais ces systèmes solaires sont trop éloignés du nôtre, et nul engin ne pourra jamais franchir les espaces intersidéraux. Les Soucoupes volantes ne peuvent venir de nulle part.

Remarquons que, si l'on s'en tient à l'histoire des sciences, les preuves a priori ne valent rien. C'est sur des raisons de ce genre qu'on s'est fondé pour prouver que la Terre ne tournait pas sur elle-même ni autour du Soleil, que la radioactivité artificielle était impossible, que les trains ne pourraient jamais franchir les tunnels, etc. La photo en couleurs a été inventée par deux Hongrois qui ignoraient que d'illustres savants avaient montré son impossibilité. Et n'oublions pas la fameuse expérience de MICHELON et MORLAY, qui donna des résultats impossibles.

En face de ceux qui croient que les Soucoupes n'existent pas, il y a ceux qui ont choisi de croire le contraire. Sur quoi se basent-ils ? Essentiellement sur l'existence des témoignages. Un très grand savant français, d'abord sceptique, m'a écrit il y a quelques mois qu'il avait changé d'avis à la suite d'une observation faite par quelqu'un dont il était moralement assuré. Ce savant croit maintenant à l'existence des Soucoupes volantes. Mais toute sa science, qui est immense, ne lui permettra jamais de prouver sa croyance, parce que celle-ci découle d'un témoignage, et qu'un témoignage n'est pas une preuve scientifique : c'est seulement un fait historique. Est-ce à dire que la certitude d'un témoignage n'a aucune valeur ? Bien sûr que non. Seulement, cette valeur est incommunicable. C'est ce qui explique l'aigreur de la dispute née du mystère des Soucoupes volantes : ceux qui y croient sont certains de ce qu'ils avancent, et ceux qui n'y croient pas ne peuvent pas être convaincus d'erreur.

UNE NOUVELLE VOIE.

La question en était là lorsque, pendant l'automne 1954, trois mois durant, une fantasmagorie vague de témoignages déferla sur l'Europe occidentale. De Septembre à Décembre, on put évaluer le nombre des personnes convaincues d'avoir VU à un demi-

million, rien qu'en France. Quand j'entrepris d'étudier cette vague, il y a quatre ans, je ne me cachais pas l'énormité de la tâche. Mais inversement, j'avais l'espoir qu'un problème posé sur une aussi vaste échelle devrait porter en lui-même sa solution, et qu'il suffirait de la chercher avec assez de patience pour la trouver, dans un sens ou dans l'autre, positivement ou négativement.

Mon idée (qui m'avait d'ailleurs en partie été suggérée par Jean COCTEAU) était que si les Soucoupes volantes étaient des engins, la vague de 1954 pouvait comporter un ordre logique invisible au premier regard, comme par exemple une campagne militaire qui n'est que chaos pour le combattant, mais qui s'ordonne sous les yeux de l'historien. Cet ordre je l'ai cherché pendant trois ans. Et vers le mois de décembre 1957, pour la première fois, une lueur m'apparut dans le chaos des dossiers patiemment rassemblés.

UNE CURIEUSE DROITE.

J'avais alors (après de nombreuses autres tentatives) entrepris d'étudier la disposition des observations sur une carte région par région, lorsque quelque chose de curieux attira mon attention sur le Centre-Est de la France. Du Sud de Poligny jusqu'à un point situé près de Gueugnon, en Saône-et-Loire, cinq observations présentaient une disposition rigoureusement rectiligne, sur une distance de 130 kilomètres.

Le long de cette ligne, d'Est en Ouest, se succédaient les observations du Bois de Poligny, de Saint-Germain du Bois, de Saint-Romain sous Gourdon, de la Départementale 60 près de Ciry-le-Noble, et de la Départementale 25 près du Bois de Chazey. En contrôlant leur date, je découvris d'abord avec étonnement que tous ces cas étaient du 14 octobre, puis que, sur les 5 observations, l'une (Saint-Germain) était un objet lumineux posé au sol, la suivante (Saint-Romain) un objet lumineux immobile, posé au sol, bloquant un moteur et éteignant un phare, la troisième un objet lumineux survolant la campagne au ras des arbres (Départementale 60), la quatrième un objet semblable bloquant un moteur et éteignant des phares. Seule, l'observation de Poligny pouvait être à la rigueur prise pour un bolide. Toutes les autres présentaient les caractères les plus incroyables attribués aux Soucoupes.

Cette première ligne droite me donna une autre idée : puisque 5 cas du 14 Octobre étaient alignés, pourquoi ne pas examiner si les autres cas du même jour ne présentaient pas eux aussi quelque disposition intéressante ? Je découvris alors, ce même jour, un nouvel alignement de 4 observations : Poligny (déjà sur l'autre droite), Palteau (Saône-et-Loire), Meursanges (Côte-d'Or), et enfin, à 460 kilomètres de là, Méral, dans la Mayenne. Et Méral était encore une observation au sol.

L'ORDRE CACHE SOUS LE DESORDRE.

Reprenant alors jour après jour toutes les observations de la saison, je pus constater qu'une très forte proportion des ob-

"Lumières dans la Nuit" organise un réseau de détection des "M.O.C."

(suite de la 1re page)

Ici, le premier résultat tangible fut un tintement d'un détecteur, à 15 h. 10, suivi de l'observation d'un grand « cigare » d'apparence argentée. L'objet resta stationné pendant 10 minutes, et le détecteur fonctionna pendant toute cette période. Les 10 minutes passées, l'objet disparut à grande vitesse, vers le N.O. et la sonnerie cessa.

A GANDRUP, il y eut un faible avertissement, et on put observer deux petits objets rougeâtres, lumineux, qui se dirigeaient lentement vers le Nord.

Récemment, on a noté un avertissement à ODNSE. On y observa deux objets orangés, et plusieurs fois plus grand que les satellites artificiels.

Le rapport le plus récent est de SONDERBORG le 12 janvier 1959, M. Joseph MALISZEWSKI y a observé un objet allongé, lumineux, entre 18 h. 55 et 19 h. 01.

A un certain moment, deux objets plus petits sortirent du grand ».

(Nous devons cette traduction à Monsieur Jean VUILLEQUEZ et l'en remercions beaucoup).

NOUS ESPERONS QUE NOS LECTEURS SERONT NOMBREUX A PARTICIPER A L'ETABLISSEMENT DE CE RESEAU FRANÇAIS DE DETECTION DES « M.O.C. ». QUE TOUS CEUX QUI INSTALLENT UN DETECTEUR CHEZ EUX NOUS EN FASSENT PART, LORSQU'UN RESULTAT EST OBTENU (SIMPLE APPEL DU DETECTEUR, OU MIEUX, VISIBILITE D'UN « M.O.C. » A LA SUITE D'UN APPEL) ETABLIR UN PETIT RAPPORT. DETAILLE SI C'EST LE CAS. ET L'ADRESSER A « LUMIERES DANS LA NUIT ». LES RESULTATS OBTENUS SERONT PUBLIES DANS NOTRE REVUE. AVEC L'ACCORD PREALABLE DES AUTEURS.

PAS UNE FARIBOLE ! VOICI POURQUOI :

servations de chaque jour (parfois plus de 90 %) se situait sur des droites. Le 15 octobre, une de ces droites partait de l'Angleterre et aboutissait à l'embouchure du Pô, collectant une série d'observations toutes aussi incroyables les unes que les autres: atterrissages, sol arraché par une gigantesque succion, arbres brûlés, etc. De plus, ces droites formaient parfois des réseaux d'un effet saisissant, avec prédominance de certains angles.

Ainsi, il se révélait que les cas les plus caractéristiques (et aussi ceux qui, jusqu'alors, avaient suscité le plus grand scepticisme) se répartissaient sur le globe terrestre selon un ordre géométrique étalé sur des millions de kilomètres carrés. Tout se présentait dès lors sous un jour totalement nouveau. Il fallait en effet, pour persister à croire que les Soucoupes volantes sont un mythe, prouver:

— ou bien que tous ces alignements ne signifiaient rien, qu'ils étaient dus au hasard. Mais comment ? Le hasard ne s'ordonne que dans les grands nombres. Le 24 Septembre, sur 9 observations connues, 6 sont situées avec la plus grande précision sur une même droite de 480 kilomètres !

— ou bien que les Soucoupes volantes sont des phénomènes connus s'observant en ligne droite. Mais quels phénomènes ? Les bolides se propagent bien en ligne droite, mais on ne les observe pas seulement sur leur projection orthogonale. Il n'existe pas de phénomène observé uniquement le long de droites.

— ou bien que les mythes, facéties, bobards, etc. se propagent au sol de façon orthodronique !

Y a-t-il une autre échappatoire ? Certes, oui : dire que j'ai inventé toutes ces observations alignées. Mais elles ont toutes été rendues publiques par la presse de l'époque. Tout le monde peut les contrôler. Les références en sont régulièrement données dans mon livre: nom du journal, date, etc.

NOUVELLES LUEURS SUR LE PROBLEME DES SOUCOUPES VOLANTES.

Il semble donc que la révélation des alignements de l'automne 1954 pose le mystérieux problème d'une façon nouvelle : pour la première fois dans l'histoire des Soucoupes, leur étude peut s'entreprendre sans aucune créance préalable. Il ne s'agit plus de savoir si M. X a dit vrai ou non, ni d'évaluer la crédibilité de son témoignage. Il s'agit, son témoignage existant dans un texte publié, d'expliquer pourquoi il s'aligne avec les témoignages de MM. Y, Z, R, S, T, etc., également publiés. C'est cela le problème. Et c'est un problème scientifique, entièrement justiciable de la critique.

Paul THOMAS

LES EXTRATERRESTRES

FRANCO : 10,24 F.

Personnellement, mon opinion est faite depuis Décembre 1957: ces alignements sont inexplicables. Ou plus exactement, ils ne s'expliquent que par la réalité des soucoupes volantes. Et cette opinion, il faut le dire en terminant, est aussi celle d'un grand nombre de savants, parmi lesquels plusieurs de réputation mondiale. Tôt ou tard, ce nombre sera la majorité, et alors, sans doute, l'effort collectif de la science nous donnera enfin la clé du plus grand mystère de l'histoire. »

Nos lecteurs savent également que depuis peu des lignes orthoténiques planétaires ont été découvertes (la ligne du 24 septembre 1954: Bayonne - Vichy est en réalité un grand cercle terrestre traversant non seulement l'Europe, mais le Brésil, la République Argentine, le Chili, la Nouvelle-Zélande, et la Nouvelle-Guinée, voir notre N° 50 à ce sujet).

Signalons enfin les faits suivants, également importants :

A) Il existe une période de 26 mois séparant les vagues de recrudescence de « M.O.C. », fait maintenant observé depuis près de 15 ans; ceci ressort des statistiques établies par divers chercheurs travaillant séparément, Aimé MICHEL, l'ingénieur espagnol BUELTA, le Docteur brésilien Olavos FONTES, Guy QUINCY. En ce qui nous concerne, nous avons signalé dans une étude datant de fin 1955, adressée à divers organismes scientifiques, notamment au CNRS, que « les fortes recrudescences de "soucoupes volantes" observées se produisent aux époques proches des Périées de la planète Mars ». Or, le cycle des rapprochements de la planète Mars avec la Terre est bien de 26 mois.

B) Les fortes recrudescences d'observations de « M.O.C. » se produisent simultanément sur presque toute la surface du Globe, avec une intensité plus grande sur certaines régions.

C) Simultanément également des atterrissages sont aussi signalés en divers points du Globe; par exemple, en automne 1954, en France, Italie, Norvège, Angleterre, Etats-Unis, Amérique du Sud, Iran, etc... Certains de ces pays ignoraient à ce moment là ce qui se passait ailleurs.

D) Les milliers de témoins ayant observé un « M.O.C. » passer de l'immobilité au mouvement, signalent souvent le fameux mouvement de bascule du « M.O.C. », qui passe à ce moment là du plan horizontal à un plan voisin de la verticale; ce fait est signalé par des témoins de tous les points du Globe où des « M.O.C. » ont été observés dans les conditions ci-dessus (passage de l'immobilité au mouvement). Ces témoins évidemment s'ignorent et ne savent pas que des milliers d'autres signalaient le même phénomène, qui n'a pourtant aucun sens jusqu'à nouvel ordre. Pourquoi en effet ce mouvement de bascule et pourquoi des milliers de témoins qui s'ignorent et ne connaissent pas ce phénomène auparavant inventeraient-ils simultanément celui-ci qui ne correspond à rien actuellement pour nous ? Seules des hypothèses ont été proposées pour tenter d'en fournir une explication plausible.

E) Les milliers de témoins ayant fait une observation nocturne de « M.O.C. » lors de l'accélération nette de celle-ci rapportent uniformément les changements de couleur constatés; l'éclat devient vif.

F) Divers effets électro-magnétiques associés aux « M.O.C. » ont été enregistrés: déviation de l'aiguille aimantée; divers équipements affectés. Pour ces derniers le rapport du « NICAP » signalait que sur 81 cas étudiés, 49 concernaient des véhicules terrestres dont 43 automobiles (pannes de moteurs, lumière ou radio), 16 la TV, 7 l'éclairage de locaux, et 2 divers. Divers effets physiologiques ont été ressentis par un certain nombre de témoins ayant observé un « M.O.C. » à proximité, tels que : choc électrique accompagné de chaleur, quelques cas très rares de brûlures, ainsi que la sensation de picotement pouvant aller jusqu'à une paralysie de brève durée.

Chacun sait que l'activité du Soleil engendre des perturbations géomagnétiques; or le rapport du « NICAP » signale précisément que les cas en question sont sans lien avec ceux-ci.

On a souvent dit: les astronomes n'ont jamais vu de « M.O.C. », donc ils n'existent pas ! Affirmation inexacte: dans des précédents numéros, nous avons déjà relaté plusieurs témoignages d'observations d'astronomes professionnels.

Il n'est pas étonnant du tout que les astronomes n'en voient pour ainsi dire jamais avec leurs instruments. Songeons que les observations diurnes visuelles sont faites à l'aide d'instruments astronomiques dont le champ est très peu étendu, et qu'un engin aérien quelconque, un oiseau, traversent ce champ dans une fraction de seconde. Pour ma part, depuis un certain nombre d'années d'observation astronomique, nous n'avons jamais vu un seul avion dans le champ de notre lunette astronomique, lorsque la combinaison optique donnait un champ peu étendu.

En ce qui concerne les observations nocturnes signalons ceci: les « M.O.C. » émettent une lumière propre, et sont de ce fait assimilées aux étoiles filantes, bolides, lors d'une éventuelle observation visuelle à la lunette puisque le champ peu étendu de l'instrument sera traversé dans une fraction de seconde.

Il est évident que la connaissance de tous les faits signalés dans cette étude rend absolument nulle toute conclusion générale d'explication par les bolides, parhélies, foudre en boule, phénomènes de condensation après le passage d'avions à réaction, projection d'un faisceau d'ondes ultra-courtes sur des couches d'air ionisées, phénomènes de mirages, hallucination collective, ballons-sondes, fusées, cerf-volants, oiseaux, etc.

Il s'agit donc d'un sujet digne du plus vif intérêt, et susceptible d'être étudié à la lumière de la Science.

R. VEILLITH

Membre perpétuel de la Société Astronomique de France.

UNE SUITE INATTENDUE A NOS ARTICLES CONCERNANT LES "M.O.C."!

Le 23 Janvier dernier, nous avons reçu de Monsieur DANJON, Président de la Société Astronomique de France et Directeur de l'Observatoire de Paris, la lettre ci-dessous, que nous faisons suivre de notre réponse du 29 Janvier écoulé. Nous reproduisons également une lettre en provenance du Trésorier de la S.A.F., du 20 Novembre 1961. Nous tenons à ce que tous nos lecteurs aient connaissance de cet important échange de lettres, ainsi que des précisions complémentaires que nous donnons également, afin qu'ils puissent juger en toute objectivité.

Lettre de Monsieur A. DANJON

Président de la Société Astronomique de France

OBSERVATOIRE DE PARIS.
61, avenue de l'Observatoire (XIV*)
Tél. DANton 06-44 et 06-45
Cabinet du Directeur
Paris, le 22 janvier 1963

M. R. VEILLITH

Les Pins

Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)

Monsieur,

J'ai reçu deux numéros de « Lumières dans la Nuit » que vous m'avez adressés (N° 52 et 53). J'y ai lu avec étonnement deux articles rédigés par vous sous le titre : Mystérieux objets célestes, dans lesquels vous faites un usage abusif du nom de la Société Astronomique de France. Le Conseil, informé par moi, proteste contre le titre de Membre perpétuel de la Société dont vous faites suivre votre signature. Sur ce point, sa position n'a jamais varié : depuis qu'elle existe, la Société n'a jamais admis qu'un de ses membres use de cette qualité

pour sa publicité personnelle, et il vous invite expressément à ne plus le faire.

Vos articles contiennent une suite d'extraits du Bulletin de la Société Astronomique de France, mais l'usage que vous en faites n'engage que vous. Le Conseil vous fait défense de reproduire la N.D.L.R. où vous remerciez la Société Astronomique de France « qui a bien voulu nous communiquer de très nombreux documents indispensables à cette recherche ». Cette affirmation audacieuse constitue un faux destiné à égarer vos lecteurs. La Société Astronomique en tant que telle ne vous a rien communiqué, en dehors de ce que vous avez pu trouver dans son Bulletin.

Le Conseil vous demande de publier un démenti, et il se réserve de recourir aux moyens de droit si de pareils abus se renouvelaient.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé : A. DANJON

Directeur de l'Observatoire de Paris.

Lettre du Trésorier

SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE

fondée en 1887

Reconnue d'utilité publique en 1897

Chèques Postaux : PARIS c/c 1733

Le Trésorier, EVERLY (Seine-et-Marne)

Tél. N° 3

N/Réf. : 15.306

Everly, le 20 novembre 1961.

Monsieur VEILLITH

« Les Pins »

LE CHAMBON-SUR-LIGNON

(Haute-Loire)

Monsieur et Cher Collègue,

Je vous remercie vivement de votre lettre du 8 novembre et du supplément de cotisation que vous venez de nous adresser, bien qu'étant membre perpétuel. Nous pouvons pratiquement vous fournir toutes les années disponibles de l'Astronomie à raison de 11,60 NF par année.

Ces années sont en fascicules séparés ou en années brochées. Nous avons également un certain nombre d'années reliées, mais celles-ci sont vendues 4 NF de plus par années. Nous vous précisons dans quelques jours quelles sont celles que nous pouvons effectivement vous fournir reliées.

Vous m'informez que vous vous occupez d'une petite revue dans laquelle vous aimeriez publier un article où figureraient des observations relevées dans les « communications écrites » de séances de la Société; s'il ne s'agit pas de reproductions intégrales d'articles, mais simplement de citations d'observations, vous n'avez pas besoin d'autorisation spéciale, si vous prenez le soin de mentionner que l'observation est extraite de notre revue, avec références exactes de la date de publication.

Si vous voulez au contraire, reproduire intégralement des articles, il faut demander l'autorisation à notre Secrétaire Générale, Madame Camille FLAMMARION, Rédacteur en Chef de notre revue. Malheureusement, elle est très souffrante en ce moment, et il faut mieux ne pas lui écrire actuellement.

Veuillez agréer, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

Pour le TRÉSORIER,

Signé : illisible

Notre réponse

Le Chambon-sur Lignon, le 29 janvier 1963

Monsieur DANJON

Président de la Société Astronomique de France.

Directeur de l'Observatoire de Paris.
PARIS

Monsieur le Président,

Je vous accuse réception de votre lettre du 22-1-63.

- 1°) En citant le Bulletin de la Société Astronomique de France, qui était l'unique source des documents inclus dans mon article, je n'ai fait que me conformer à la tradition scientifique et à la demande expresse de notre trésorier (lettre ci-jointe du 20-11-61);
- 2°) Les remerciements que vous me reprochez et qui accompagnaient les références étaient un geste de courtoisie, justifié, à mon point de vue, par le dévouement du Trésorier de la Société Astronomique de France, qui a eu la patience de rechercher et d'expédier les nombreux documents demandés. Il vous plaît de tenir cette courtoisie pour un faux. Je vous laisse la responsabilité de cette appréciation, mais n'en accède pas moins bien volontiers à votre de-

mande, et retire mes remerciements, en m'excusant auprès du Trésorier;

- 3°) Je réprove comme vous l'utilisation abusive d'un titre dans un dessein d'intimidation. Une telle pratique serait particulièrement déplacée chez un astronome (amateur ou professionnel) dans le domaine des « objets volants non identifiés », puisque, comme en témoigne la composition de la Commission officielle d'enquête américaine, ceux-ci ne relèvent pas de la compétence des astronomes. Toutefois, tant que je serai membre perpétuel de la Société Astronomique de France et que les statuts de 1908 de notre Société ne seront pas modifiés (ce sont les seuls, intégraux, dont j'ai eu connaissance), je signerai de ce titre mes articles de nature astronomique, tel que l'article incriminé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

R. VEILLITH.

P.S. - Par souci d'objectivité, j'assurerai à cet échange de lettres une large diffusion, de façon que votre position, et la mienne, soient bien connues; je vous demande, de votre côté, de faire de même dans le Bulletin de la Société Astronomique de France.

Précisions et commentaires

- 1) Nous avons été admis comme Membre perpétuel de la Société Astronomique de France lors de la Séance du 26 mars 1945 de cette Société; auparavant, nous étions ■ ■ ■

MYSTÉRIEUX OBJETS CÉLESTES (suite et fin)

par R. VEILLITH, Membre perpétuel de la Société Astronomique de France

Nous terminons aujourd'hui la publication de très intéressants rapports d'observations concernant les « Mystérieux objets célestes ». Signalons tout d'abord que nous avons retenus comme seule source de documentation le Bulletin mensuel de la SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE, sachant bien que ses membres sont parmi les observateurs les mieux qualifiés en l'occurrence. Ces rapports sont à peu près totalement méconnus de ceux qui s'intéressent à cette question passionnante. Ce n'est qu'après avoir compulsé un très grand nombre de documents que nous avons pu réunir cette documentation. Nos lecteurs ont pu constater que ces objets mystérieux, dont on parle surtout depuis près de quinze ans, ont été déjà par faitement observés à la fin du siècle dernier par les hommes les plus qualifiés. Les évolutions décrites ou la durée de l'observation font que ces objets ne peuvent se rapporter à rien de connu, et qu'ils ont parfois un comportement intelligent.

■■■

membre titulaire depuis la Séance du 4 avril 1943.

2) Nous avons toujours fait usage du titre de Membre perpétuel lors de nos diverses communications, soit à la Société Astronomique de France, soit au Centre National de la Recherche Scientifique, soit à diverses Revues ou Quotidiens. Par exemple, nous avons déposé au CNRS notre étude « Le Soleil et la Météorologie » il y a une quinzaine d'années, puis celle intitulée « Les Soucoupes Volantes sont des astronefs; leur origine est extra-terrestre » (microfilmée au CNRS le 24 décembre 1955); ensuite le document « Des engins venus d'une autre planète ont observé la Terre en 1956 » (microfilmé au CNRS le 22 mars 1957); ces documents ont tous été transmis à la S.A.F., sans qu'aucun reproche ne nous soit jamais adressé !

3) La Société Astronomique de France nous a adressé 3 colis contenant de très nombreux Bulletins « L'Astronomie », courant septembre 1962, que nous avons réexpédiés le 5 novembre 1962 (par chemin de fer). Il y avait 16 années complètes du Bulletin de la S.A.F., et 13 années partielles.

4) Dans tous nos articles « Mystérieux Objets Célestes », nous avons signalé dans le « chapeau » que notre seule source de documentation était le Bulletin de la Société Astronomique de France.

5) Nous avons le net sentiment que les reproches qui nous sont adressés, ne l'auraient jamais été s'il s'était agi d'un sujet autre que celui des « M.O.C. ». Nous savons que la question des « M.O.C. » est un sujet irritant pour beaucoup, qui a entretenu de nombreuses et souvent trop vives polémiques. Les uns sont persuadés qu'il s'agit là d'une faribole et que rien ne vient sérieusement à l'appui de la thèse d'engins de provenance extra-terrestre. Le manque d'informations sérieuses, la méconnaissance de certains travaux de divers chercheurs, en

Comme il était malaisé de classer dans une rubrique spéciale ces objets insolites, ils figurent parmi les bolides, ou les manifestations de la foudre, ou des phénomènes météorologiques : depuis quelques années, la SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE classe ces mystérieuses apparitions parmi les « Objets suspects ». Les premiers rapports signalés au début de cette étude concernent une époque où l'on ne pourra pas invoquer des expériences secrètes de tel ou tel pays, ou la présence d'objets masqués par l'homme, et auxquels les sceptiques veulent absolument assimiler ces objets, lorsqu'il est prouvé qu'il ne s'agit pas d'un phénomène relevant de l'astronomie ou de la météorologie. Certains travaux, et surtout ceux du chercheur français Aimé MICHEL qui sont du plus vif intérêt, ont prouvé que ces objets sont d'origine extra-terrestre et ont un comportement intelligent.

sont la cause, ainsi que la publicité faite autour de certains ouvrages indignes de la Science et dont les auteurs, de véritables charlatans dans ce domaine, n'ont en vue que la satisfaction d'avantages matériels. Mais dans presque tous les domaines, en médecine par exemple, et ailleurs, ne se trouve-t-il pas, hélas, des charlatans, qui nuisent à l'effort vers la Vérité ?

Personnellement, jusqu'en 1954, nous n'avons accordé aucun crédit à la question des « M.O.C. », et nous le disions bien volontiers à qui voulait l'entendre. Il a fallu que nous soyons en présence de travaux sérieux, pour que nous admettions tout d'abord que la question des M.O.C. ne relevait pas d'un vaste canular journalistique, puis que l'hypothèse de visiteurs extraterrestres était plausible, hypothèse devenue certitude ensuite.

Les autres, sûrs des preuves qu'ils ont, sont parfois irrités devant le mur de l'incompréhension et les obstacles à franchir pour que ce sujet des « M.O.C. » soit enfin étudié comme il convient, à la lumière de la Science, ainsi que divers chercheurs l'ont déjà fait.

Le jour où un document scientifique réduisant à néant toutes les preuves relevant de la méthode scientifique (et notamment l'orthothénie découverte par le chercheur Aimé MICHEL) concernant l'existence des M.O.C. en tant qu'engins de provenance extra-terrestre, nous parviendra, ce jour-là, oui, nous l'affirmons, « Lumières dans la Nuit » n'hésitera pas à publier un tel document, qui constituerait un cinglant démenti pour ceux qui estiment actuellement que des preuves scientifiques multiples sont venues étayer l'hypothèse d'engins extra-terrestres présents dans nos cieux et parfois sur le sol de notre planète.

Mais depuis 5 ans que cette revue existe, nul auteur ne nous a jamais fait parvenir un semblable document...

Il est un point important qu'il convient de signaler maintenant : celui de la durée maximum de visibilité d'un bolide ; là encore, nous avons tenu, outre notre avis personnel, à avoir celui de quelqu'un de particulièrement qualifié en la matière et en l'occurrence nous avons demandé à un des grands spécialistes français, Aimé MICHEL, ce qu'il en pensait ; voici sa réponse : « la vitesse minimum d'un bolide est de 8 ou 10 km/seconde pour un bolide classique, d'après BIGOLLET (de l'Institut d'Astrophysique de Paris) mais à cette vitesse, il tombe en quelques secondes, à la rigueur une demi-minute peut-être. Or, on a assez fréquemment observé des bolides lents visibles pendant de longues minutes, parfois 20 minutes ; les astronomes les admettent, sans savoir de quoi il s'agit, ni quelle est leur explication. On a émis l'hypothèse de bolides arrivant à la vitesse et dans la direction qu'il faut pour être satellisés, mais

1) Ce n'est pas prouvé, et

2) Même si c'était vrai, ils ne pourraient être visibles du sol, s'ils sont hors de l'atmosphère, car ils sont trop petits, et s'ils sont dans l'atmosphère, ils sont freinés et tombent rapidement. À mon avis, UN BOLIDE VISIBLE PENDANT PLUS DE 20 SECONDES DOIT ÊTRE TENU POUR SUSPECT, surtout si l'on observe des changements de direction. Au-delà d'une minute, je les classe parmi les « M.O.C. » jusqu'à plus ample informé.

En 1958 :

M. BJARNE SOLAS signale que le 6 janvier 1958, à Majavutu (Norvège), village situé par 65° de latitude nord et 13° de longitude est, un objet mystérieux très brillant se déplaçant d'un mouvement assez irrégulier a été observé pendant plusieurs heures. Un journal local, envoyé par notre collègue, relate ce phénomène. (Extrait du Bulletin S.A.F., année 1958, page 68).

En 1958 :

Objets suspects : M.G. HEURTERIZE, à Fianarantsoa (Madagascar), a observé le 30 novembre 1958, à 19 h. 15 m. le passage d'un point lumineux se déplaçant rapidement parmi les étoiles. Le plan de la trajectoire était dirigé suivant l'axe Nord-Nord-Ouest Sud-Sud-Est. Son éclat était variable et la course légèrement sinueuse. Notre collègue pensa immédiatement au passage d'un satellite artificiel. Or, le lendemain et à la même heure, le même point fut visible, suivant une trajectoire parallèle à celle de la veille, mais décalée vers l'Ouest, culminant à 45° de hauteur, au lieu de 60° la veille. Il mit environ 3 minutes pour passer de la culmination à l'horizon.

Le phénomène ne fut plus observé ni le lendemain, ni les jours suivants (extrait du Bulletin S.A.F., année 1959, page 172).

En 1959 :

Objet suspect — M. H. GASCON, Directeur général de l'usine Gardel, Le Moule (Guadeloupe), nous écrit :

Je me permets de vous adresser la relation suivante d'un très curieux phénomène dont je fus le témoin fortuit le mercredi 9 décembre 1959 à 30 h. 20 m (heure locale), soit 0 h. 30 m T.U.

(suite page 6).

MYSTERIEUX OBJETS CÉLESTES

Lieu d'observation en Guadeloupe (voir nouvelle carte de l'I.G.N.).

Longitude Ouest : 61°19'10".

Latitude Nord : 16°18'35".

J'étais, après dîner, devant ma villa située en pleine campagne, contemplant le ciel qui était très pur. La lune brillait presque à mon zénith et j'avais en face de moi l'étoile polaire qui se détachait très nettement sur un fond uni et se trouvait tout à fait isolée, l'éclat de la Lune ayant fait disparaître toute les petites étoiles environnantes.

Ayant fait quelques pas (une vingtaine de mètres) en direction du Sud, puis m'étant retourné le Nord devant moi, je fus brusquement saisi d'une vive émotion. Devant moi, à la hauteur de l'étoile polaire et à sa droite (voir dessin ci-joint) je vis quatre étoiles, très brillantes, qui m'ont paru au moins de 2^e grandeur, strictement équidistantes et parfaitement en ligne droite. L'équidistance de ces étoiles m'a semblé plus petite que celle des trois rois du Baudrier d'Orion, mais placée en ligne parfaitement droite, cette ligne m'étant apparue inclinée d'environ 30° par rapport à l'horizontale. Vous imaginez certainement ma stupeur devant ces quatre étoiles si étranges qui n'existaient pas un moment auparavant.

Puis, presque au même instant, une étoile filante, ou plutôt certainement un météorite très important, apparut. Sa trajectoire partait de la direction des des 4 étoiles et se poursuivait sur ma droite en un grand arc de cercle pour disparaître à l'horizon à un point que j'estime d'azimut 45° environ. Avant de disparaître, un deuxième météorite (peut-être la même qui s'est dédoublé) apparut et suivit une trajectoire parallèle. Ces 2 météorites étaient étincelants et devenaient de plus en plus gros et brillants en se rapprochant de l'horizon.

Devant ce spectacle bouleversant, je pressai le pas pour appeler ma femme, mais les quatre étoiles, tout en restant à la même place et conservant strictement leur position, diminuaient rapidement et simultanément d'éclat jusqu'à disparaître en laissant 4 petites tâches laiteuses rapidement fondues dans le ciel. Quand ma femme vint, tout avait disparu.

J'évalue entre une et deux minutes au maximum la durée de cet étrange phénomène.

Je me garderai de commenter ce que j'ai vu et que je viens de vous rapporter fidèlement. Je crois, cependant, qu'il faut retenir les points suivants :

1° Les quatre points brillants n'étaient évidemment pas des étoiles. Un point, à la rigueur, aurait pu être une supernova, mais quatre à la fois, certainement pas.

2° Ce n'était pas non plus des avions, car je ne perçus aucun bruit, et s'il en avait été ainsi, la disparition des feux n'aurait pas pu être aussi rapide. Par ailleurs, ces quatre points lumineux étaient parfaitement isolés et clignotaient continuellement comme des étoiles, et non par intermittence comme les avions.

Enfin, si c'était des avions, le fait que les points brillants ont diminué d'éclat sans changer de position indiquerait qu'ils s'éloignaient de moi dans la direction du rayon visuel et qu'ils auraient dû d'abord passer au-dessus de moi.

3° Leur alignement parfait, et leur stricte équidistance.

4° L'affaiblissement simultané de leur éclat jusqu'à leur disparition.

5° La coïncidence des météorites en provenance exactement de leur direction.

(Extrait du Bulletin S.A.F., année 1960, pages 85 et 86).

En 1960 :

Objets suspects. — M. R. TISON, à Valenciennes (Nord), observant la Lune le 5 août, vers 20 h. 30 au moyen d'une lunette grossissant 115 fois, aperçut une traînée sombre, semblant onduler, qui traversait le globe lunaire (satellite artificiel ?) (extrait du Bulletin S.A.F., année 1960, page 534).

En 1960 :

Objet suspect. — M. PINEL, à Albi (Tarn), transmet l'observation d'un objet mystérieux rencontré le mardi 2 août 1960, à 0 h. 30, A QUELQUES METRES AU-DESSUS DU SOL, par M. Daniel HIOT, à Moringhem. Ce dernier était en voiture et L'ENGIN LE SUIVIT PENDANT PRES D'UN KILOMETRE. Notre collègue a tenu à obtenir lui-même la confirmation, par M. HIOT de cette étrange rencontre. (Extrait du Bulletin S.A.F., année 1960, page 534).

En 1961 :

Objet suspect. — M. AQUILINA, à Alger, nous signale que le 27 janvier 1961, à 20 h. 30 m., une boule de feu, se déplaçant rapidement dans le Ciel et semblant se trouver à 500 mètres d'altitude a été observée par diverses personnes et notamment par les spécialistes de la tour de contrôle de l'aérodrome. (Extrait du Bulletin S.A.F., année 1961, page 169).

En 1961 :

Communications diverses. — M. BJARNE SOLAS, à Sorlandsbaum (Norvège), signale le passage d'un objet suspect, brillamment illuminé le 16 janvier 1961, à 9 h. 15 m. (T.U.). Il fut visible 30 minutes. (Extrait du Bulletin S.A.F., année 1961, page 135).

CONCLUSIONS

1° NOUS AVONS PU RELEVER 52 CAS DE MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, DANS LES DIVERS ET NOMBREUX BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DE FRANCE QUI NOUS ONT ÉTÉ COMMUNIQUÉS : CES OBSERVATIONS ONT ÉTÉ FAITES PAR DES PERSONNES AVERTIES DES PHÉNOMÈNES CELESTES DIVERS.

2° NOUS NOTONS QUE LA PLUPART DES DESCRIPTIONS MENTIONNÉES CONCORDENT AVEC CELLES FAITES DES MILLIERS DE FOIS PAR DES PERSONNES NE S'INTÉRESSANT PAS AUX DIVERS PHÉNOMÈNES CELESTES.

3° UN CERTAIN NOMBRE D'OBSERVATIONS RELEVÉES, CONCERNENT UNE ÉPOQUE OU L'ON NE PEUT PAS INVOQUER DES EXPÉRIENCES SECRÈTES DE TEL OU TEL PAYS, OU LA PRÉSENCE D'OBJETS MUS PAR L'HOMME.

4° PARMI LES CAS RELEVÉS QUELQUES-UNS DÉNOTENT UN COMPORTEMENT INTELLIGENT.

5° LA FRÉQUENCE DES OBSERVATIONS EST SENSIBLEMENT PLUS GRANDE DEPUIS UNE DOUZAINÉ D'ANNÉES, ET CONFIRME AINSI LA STATISTIQUE QUI SERAIT ÉTABLIE SI L'ON S'EN TENAIT À LA SEULE LECTURE DES QUOTIDIENS DE LA PRESSE.

6° ÉTANT DONNÉ LES 5 POINTS SIGNALÉS CI-DESSUS, IL SERAIT DU PLUS HAUT INTÉRÊT QUE DES SCIENTIFIQUES, QUI NE SONT PAS ENCORE CONVAINCUS QU'IL SE PRODUIT RÉELLEMENT UN PHÉNOMÈNE INEXPLIQUÉ PAR LA SCIENCE, ET DONT LA FRÉQUENCE S'ACCROÎT DEPUIS 12 ANS, SE PENCHENT SUR CE PROBLÈME ET DONNENT UNE EXPLICATION VALABLE COUVRANT TOTALEMENT LES FAITS

(suite de la page 5)

OBSERVES. IL FAUDRAIT NOTAMMENT, MAIS CECI SORT DU CADRE DE CETTE ÉTUDE, TENIR COMPTE DU PHÉNOMÈNE ORTHOTENIQUE DÉCOUVERT PAR LE CHERCHEUR FRANÇAIS AINE MICHEL.

M.-B. — C'est nous qui soulignons ce qui est en caractères gras.

La Société Astronomique de France a son siège 28, rue Serpente, Paris-1^{er}.

UN ÉVÉNEMENT :

EN SUEDE, LES DOSSIERS O.V.N.I. SONT REMIS À DES CHERCHEURS CIVILS

Ivan TROENG, Professeur à l'École Supérieure Forestière, et Président de la Ifologiska allskapet (Société de recherches suédoise, en matière d'O.V.N.I.) a fini par convaincre les autorités militaires suédoises de remettre tous les rapports d'O.V.N.I. à sa Société.

Cette manifestation suivait la prédiction qu'Ivan TROENG avait faite au Ministre suédois de la Défense, et selon laquelle, le 22 mai, on pouvait s'attendre à une « vague » de soucoupes, à l'approche de VENUS. 5 jours après, des soucoupes volantes furent aperçues au-dessus de toute l'Argentine.

Le 28 juin, le Oberbefehlshavare (Chef suprême des Forces suédoises) annonça publiquement qu'une liste complète d'observations figurait dans les dossiers du Ministère de la Défense, et que cette liste allait être remise à la Société Suédoise de Recherches en matière d'O.V.N.I.

Auparavant, le 7 juin, M. TROENG avait été invité à une conférence au Ministère de la Défense. À cette réunion, le colonel VON VEGERACK, chef d'État-Major de la section des recherches, prit la parole, assisté de deux capitaines. La conférence s'ouvrit sur cette affirmation :

« — Les O.V.N.I. ne sont pas des objets militaires... »

Après cette déclaration, il fut facile de discuter comment les rapports pouvaient être remis, sans dévoiler de secret militaire. Une solution commode parut être de ne pas révéler dans tous les cas, l'endroit de l'observation.

L'interprétation que la Société de Recherches en matière d'O.V.N.I. retint des propos du conférencier, fut que les O.V.N.I. observés dans l'espace aérien suédois devaient être considérés comme amicaux, et non indésirables.

À la suite de cette annonce officielle, M. TROENG fut invité à se présenter à la Télévision pour y montrer une des photographies d'Adamski, et répondre à plusieurs questions qui lui furent posées par un spécialiste de l'espace. Le colonel Von Vegerack précisa alors qu'il ne voyait aucune raison qui empêcherait les habitants des autres planètes d'avoir résolu avant nous, les problèmes de la navigation spatiale. Le programme de télévision fut largement commenté dans la presse, et de vives discussions s'en suivirent...

(Suite page 8)

"M.O.C." OBSERVÉS AU COURS DES ANNEES 1960 à 1963

(Suite)

UN ATERRISSAGE

Observation du 13 novembre 1960
LA LONDE (Seine Maritime)

Témoin : M. CARBONNIER.

(Déclaration recueillie sur place, par M. J. VUILLEQUEZ, auprès de Monsieur CARBONNIER).

« L'apparition dont je fus témoin se situe dans la nuit du samedi 12 novembre, au dimanche 13, entre 2 h. 45 à 3 h. 30.

A ce moment, le ciel était clair, étoilé, et la Lune brillait. Ne pouvant trouver le sommeil, j'étais étendu sur mon lit, fumant une cigarette, les yeux tournés vers la fenêtre, sans penser à rien; quand soudain mon attention fut attirée par des lueurs vertes, au dehors. Instinctivement, je m'assurai que ma femme était bien couchée à mes côtés, et ne pouvait être la cause de la lumière qui m'intriguait. M'étant levé, je vis que les lueurs évoluaient dans le ciel. Pensant vaguement à des fusées, je passais à la cuisine, d'où je surveillai alors le phénomène à travers la porte vitrée.

Je vis qu'il s'agissait d'un engin émettant 8 lueurs d'un vert-bouteille foncé, non clignotantes, et d'intensité constante. Il évoluait à une altitude faible, que je ne suis pas en mesure d'évaluer; je pense toutefois que le chiffre de 700 mètres donnerait un ordre de grandeur valable. L'engin se déplaçait horizontalement, d'un horizon à l'autre, ce qui - compte tenu de la position encaissée de mon habitation -, correspond à mon avis, à une amplitude de déplacement d'une dizaine de kilomètres.

Ma femme, que j'avais réveillée, constata la chose, mais, fatiguée, préféra retourner se coucher.

L'objet se mit à descendre vers le sol, au-dessus de la voie ferrée. Quand il fut arrivé à environ une cinquantaine de mètres du sol, je vis trois pales se déplier sous l'objet et prendre une position à peu près verticale, formant trépied. Il s'approcha alors du sol, et se posa sur la voie, à quelques 150 mètres de moi.

Je voyais alors l'objet immobile, posé sur son trépied. Il offrait l'apparence de deux assiettes renversées l'une sur l'autre. De brèves lueurs rouges émanant de dessous l'engin, faisaient penser à des flashes photographiques. J'évalue ses dimensions approximativement à : 2 m de haut et 5,50 à 6 m de diamètre.

A un moment donné, sur la partie supérieure, des « sortes d'ailerons », très nombreux, allant du centre à la périphérie, se soulevèrent et se mirent à tourner rapidement. L'objet décolla lentement. A 40 ou 50 m du sol, les trois pales du trépied se plèrent à l'horizontale, sous l'appareil et prirent bientôt également un mouvement giratoire. Aussitôt, la vitesse de l'engin s'accéléra et il disparut très vite, vers le Sud-Ouest en direction de BOURGTHEROULDE.

Il était alors 3 h. 30.

Parmi la masse des rapports d'observations de « M.O.C. » nous avons relevé les suivants, généralement dignes d'intérêt. Nous ne prétendons pas que les cas cités concernent absolument tous des « M.O.C. », mais la plupart. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue qu'une observation isolée, ne prouve pas toujours grand chose; mais son intérêt réside surtout dans les recoupements éventuels avec d'autres observations, permettant dans certains cas de vérifier le phénomène orthoténique découvert par notre ami Aimé MICHEL.

Pendant toute la durée de l'observation, je n'ai entendu aucun bruit, vu aucun sillage, aucune fumée. Les lueurs n'ont pas changé d'intensité (en tous cas, je ne l'ai pas remarqué), ne se sont pas éteintes, même à terre. Je n'ai vu aucun « personnage ».

L'engin m'a semblé plus plat au sol qu'en vol. Je suppose que c'est une illusion due aux parties tournantes au-dessus, et au-dessous, pendant le vol.

Je ne suis pas sorti de chez moi avant le jour. A ce moment seulement, je me suis rendu sur le lieu de l'atterrissage, mais sans rien remarquer d'insolite.

DETAIL CURIEUX : Depuis ce moment, ma chienne refuse obstinément de s'approcher de cet endroit et reste sourde à mes appels quand je me dirige de ce côté... »

Fin du récit de M. CARBONNIER
à M. J. VUILLEQUEZ.

NOTE ANNEXE DE M. J. VUILLEQUEZ

M. CARBONNIER habite une maisonnette de garde-barrière, reléguée en pleine forêt de LA LONDE, sur la voie ferrée ROUEN - LE MANS (passage à niveau n° 1).

Cet endroit, encaissé entre deux replis de terrain, et particulièrement isolé, se trouve à environ 16 km, à vol d'oiseau, au sud-ouest de ROUEN. La forêt, très dense, n'y est interrompue que par les saignées qu'y découpent les routes et les voies ferrées. (Voir croquis sur l'original du rapport de M. VUILLEQUEZ).

M. CARBONNIER est parfaitement équilibré. Il s'explique clairement, et ne manifeste aucun attrait pour la publicité. Il ne s'est jamais occupé de S. V. - qu'il ne prenait pas, du reste, au sérieux - et, encore aujourd'hui, ne prétend pas en avoir vu une. Il répète :

« — Je sais que j'ai vu un engin, et qu'il était réel; appelez-le soucoupe, si vous voulez; je me contente de dire que j'ai vu un engin lumineux, et que je ne sais pas ce que c'est ».

Il s'indigne de voir que les journalistes aient travesti ses paroles, qu'ils cherchent à « faire du cinéma », dit-il, en l'incitant même à donner des détails qu'il n'avait pas vus. Il ne cherche absolument pas à se rendre intéressant; au contraire, il commence par avertir lui-même son interlocuteur qu'il ne décrit que ce qu'il a vu, et qu'il n'y peut rien, si ce n'est pas suffisamment sensationnel pour certains. Il est hors de doute qu'il a parfaitement vu ce qu'il dit avoir vu, et qu'il le décrit avec une scrupuleuse bonne foi. Son observation est d'ailleurs confirmée par son épouse... et par son chien.

CONSTATATIONS FAITES SUR PLACE...

J'ai procédé à un examen très rapide des lieux, LE 20 NOVEMBRE, soit huit jours

après l'observation, alors que de fortes pluies étaient tombées dans l'intervalle, et que le sol avait été piétiné par des curieux. D'autre part, la nuit commençait à tomber, ce qui rendait les constatations difficiles, et la photographie impossible.

Aucune marque apparente ne semble indiquer l'atterrissage d'un objet. A noter toutefois que le ballast se prête mal à l'enregistrement des empreintes, et que les traverses sont presque toutes métalliques.

L'emplacement présumé de l'atterrissage avait été marqué à la craie, sur deux traverses, lors d'un examen par la Gendarmerie. (Voir figure 3 du croquis, sur le rapport original de M. VUILLEQUEZ).

Seul détail relevé : les deux traverses situées de part et d'autre du groupe formé par celles situées entre les croix à la craie sont en bois, et portent chacune 4 trous, disposés en carré, d'environ 10 cm de côté. Les trous ont environ 1 cm de diamètre, et 1,5 de profondeur, et semblent faits par une tarière, et non par la pression d'un objet. Toutefois, le bois se trouve dans un état de pourriture avancée, et extrêmement friable, état qui rend précaire toute affirmation, quant au caractère récent ou ancien des trous, et qui, d'autre part, facilite la pénétration éventuelle d'une tige soumise à une forte pression.

Un examen plus détaillé, ultérieur, permettra peut-être des constatations plus intéressantes.

Ces recherches m'ont fourni l'occasion de constater « de visu » le comportement de la chienne de M. CARBONNIER.

En effet, lorsque nous nous dirigeons (M. CARBONNIER, deux de ses enfants et moi-même...) vers le lieu de l'atterrissage, la bête nous emboîte le pas; mais, à mi-chemin, elle s'arrête, et nous laisse continuer, sans plus bouger. Puis, nous voyant arrêtés, elle se coucha et attendit patiemment la fin de nos investigations pour se joindre à nous, lors de notre retour à la maisonnette.

(Voir croquis de la voie ferrée, sur le rapport original).

REMARQUES

Ce cas appelle, une fois de plus l'attention sur l'attraction exercée sur les S. V. par les voies ferrées, comme il ressort d'un certain nombre d'observations caractéristiques d'atterrissages sur des rails. Leurs équipages savent pourtant parfaitement de quoi il s'agit, et quel est leur usage; ils n'ignorent pas, non plus, les dangers qu'ils courent en y stationnant. Il est possible que les déplacements préalables à l'atterrissage aient pour but de s'assurer qu'il ne se trouve pas de trains dans un rayon suffisant, pour permettre un atterrissage de quelque durée.

A ma connaissance (c'est M. VUILLE-

(suite page 8)

"M.O.C." observés au cours des années 1960 à 1963

(suite de la page 7)

QUEZ qui s'exprime dans ce texte). Monsieur CARBONNIER est le premier qui ait rapporté, avec exactitude la manœuvre du trépied, qu'il décrit avec une absolue certitude. Ce fait confirme évidemment l'utilisation de béquilles, souvent mentionnée, et surtout certaines descriptions d'objets haut-placés sur des trépieds, faisant penser aux échassiers sur leurs pattes.

(En effet, M. CARBONNIER semble vouloir dire que cet accessoire était assez haut, chose que je me propose de lui faire confirmer). Il fait également penser aux soucoupes-méduses, les tentacules aperçues sous ce genre de S.V. (et qui parfois se mettent à tourner), pouvant fort bien n'être que les bras des trépieds. Les reflets multicolores qu'ils présentent quelquefois s'expliqueraient par le fait que ces surfaces métalliques - vraisemblablement - tournent dans la lumière.

Quel peut être le rôle de la rotation de cet accessoire ? Le fait que, dans le cas présent, la rotation ait eu lieu exactement au moment où les pales du trépied se mettaient à tourner, incite à penser qu'il y a un lien entre cette rotation et la propulsion de l'engin (lien pouvant être aussi bien l'effet que la cause, d'ailleurs).

Il peut s'agir aussi d'une stabilisation, par effet gyroscopique, ou simplement d'un mouvement tournant à l'inverse de celui de la partie supérieure, pour annuler son effet, qui tendrait inmanquablement à provoquer le mouvement giratoire de la S.V. Dans ce cas, il serait normal qu'elle ne se lance à grande vitesse qu'après avoir stabilisé sa position.

Mais quelle est la forme d'énergie qui fait tourner ses accessoires ? Tournent-ils sans arrêt, tant que la S.V. est en l'air, ou seulement dans certains cas ? Différentes constatations conduisent à penser que les S.V. utilisent la résistance de l'air lors des atterrissages, départs, manœuvres lentes. L'absence de bruit (entre autres) fait penser à un dispositif utilisant l'énergie électromagnétique; on entrevoit encore un lien avec les effets magnétiques produits au voisinage des soucoupes-méduses, certaines de leurs manœuvres exigeant vraisemblablement une forte mise en œuvre d'énergie.

A NOTER ENCORE : que ce trépied gyroscopique - stabilisateur pourrait, par excitation, faire prendre à la S.V. toute position voulue, entre certaines limites. Une telle hypothèse constituerait une explication comme une autre, de la « tache sombre centrée ».

(Jean VUILLEQUEZ)

(D'un de nos correspondants de France).

UN ENGIN LUMINEUX DANS LE CIEL D'ARCACHON

Arcachon. — Hier matin à 8 h. 30, un engin ayant la forme d'une longue barre lumineuse est passé au-dessus d'Arcachon à une très grande altitude, se dirigeant vers le Nord-Est. Il ne laissait aucune trace derrière lui et son intensité était remarquable. Il s'allumait et s'éteignait toutes les cinq à six secondes.

L'engin qui évoluait dans un ciel très pur a été visible pendant une dizaine de minutes environ. Les habitants d'Arcachon qui

l'ont observé disent qu'il ne peut, à leur avis, s'agir d'un avion.

(« La Dépêche » de Saint-Etienne, 15-1-1963).

LUNE ETRANGE DANS LE CIEL

Perth (Australie Occidentale) Mardi : Un objet blanc, non identifié, et ayant la forme d'un croissant, a été aperçu haut dans le ciel aujourd'hui à midi, et a causé un certain émoi à Albany, sur le littoral du sud, à 405 kilomètres de Perth.

Le personnel météorologiste de la Poste a aperçu l'objet pour la première fois alors qu'il était occupé à suivre un ballon météorologique.

L'objet en question était blanc et semblait de taille considérable, se déplaçant vers le sud-ouest à une vitesse de 512 à 896 kilomètres à l'heure.

Monsieur B.J. Harris, astronome officiel du gouvernement par intérim, a déclaré que l'objet en question était un mystère complet.

(Décembre 1962).

(De notre correspondant en Australie).

DES ENGIN MYSTERIEUX EN FORME DE CASQUE DE «TOMMIE» DANS LE CIEL DU LAC MAJEUR

Rome, 20 décembre. — Après un gardien de nuit milanais, trois bateliers du Lac Majeur affirment qu'ils ont aperçu des disques volants.

Selon les bateliers, l'engin était immobile à 20 mètres au-dessus de l'eau lorsqu'ils le virent à un kilomètre de distance de leur embarcation. Il s'éleva lentement après avoir glissé silencieusement à une très grande vitesse sur les eaux.

Ayant pris de l'altitude, le disque, dont la forme ressemblait à celle d'un casque anglais, se mit à étinceler. Il fut alors rejoint par un autre engin du même genre et s'éloigna à sa suite, laissant les trois bateliers stupéfaits. L'un d'eux a déclaré : « Quand j'entendais parler de soucoupes volantes, je riais, bien sûr. A présent je n'en ai plus envie. Je ne crois pas, pourtant, que les deux engins que nous avons vus viennent d'une autre planète. Il pourrait très bien s'agir de nouveaux types d'avions américains, britanniques ou soviétiques. Une chose est certaine : je les ai vus ».

(Paru dans la presse de notre région vers le 21 décembre 1962).

UN ENGIN LUMINEUX DANS LE CIEL DES BASSES-PYRENEES

Deux ouvriers élagueurs, MM Langeois et Frances, demeurant à Pau ont aperçu, hier après-midi, à 17 h. 10, alors qu'ils travaillaient près de Livron (Basses-Pyrénées), un engin lumineux de forme plate et arrondie se déplaçant à assez haute altitude dans le sens Sud-Ouest - Nord-Est, en tournoyant sur lui-même.

Les deux ouvriers précisent qu'ils ont pu observer l'engin mystérieux pendant trente secondes environ.

(Centre-Dimanche - 27-1-1963).

UN EVENEMENT : EN SUEDE, LES DOSSIERS O.V.N.I. SONT REMIS A DES CHERCHEURS CIVILS

(suite de la page 6)

FLYING SAUCER REVIEW (Londres) espère être en mesure de publier des détails plus circonstanciés dans ses prochains numéros, au sujet de cette remise sensationnelle de documents. La Société Suédoise de Recherches en matière d'O.V.N.I. est, en ce moment, en train d'étudier les dossiers que les autorités militaires lui ont livrés.

(« Flying Saucer Review », Sept.-Oct. 1962 - Traducteur Jean Vuillequez - D'un de nos correspondants de France).

NOUS OFFRONS UN PRET GRATUIT d'une revue en langue allemande, spécialisée dans la question des « M.O.C. », à la personne qui accepterait de nous en traduire quelques articles. Ecrire à « Lumières dans la Nuit ».

NOS LIVRES SÉLECTIONNÉS

Toute commande doit être accompagnée de son montant ; les envois recommandés doivent être majorés de 0,70 par paquet.

Les règlements doivent être adressés, ainsi que la correspondance, à M. P. DERAINE, libraire, 128, rue Vauban à LYON, 6^e (Rhône) C.C.P. LYON 798-36, qui est habilité à servir les commandes de nos livres sélectionnés. Pour les commandes de numéros et spécimens de « Lumières dans la Nuit » s'adresser à M. R. VEILLITH.

« Objets volants non identifiés » :

LES EXTRATERRESTRES

Franco : 10,24 F (Paul Thomas).

Astronomie :

L'ASTRONOMIE NOUVELLE

Franco : 11,25 F (P. Rousseau).

NOTRE AMIE LA LUNE

Franco : 6,39 F (P. Rousseau).

LES MYSTERES DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Franco : 10,24 F (H.P. Wilkins).

Alimentation rationnelle :

LA CONQUETE DE LA SANTE

Franco : 10,24 F (Dr P. Oudinot).

VIVRE SAIN

Franco : 9,93 F (R. Dextreit).

DES HOUNZAS AUX YOGUIS

Franco : 5,22 F (J. De Marquette).

Agriculture rationnelle :

FECONDITE DE LA TERRE

Franco : 13,83 F (Dr E. Pfeiffer).

TRAITE ELEMENTAIRE DE CULTURE BIOLOGIQUE

Franco : 4,14 F (A. Châtillon).

(à suivre).

ABONNEMENTS

1^{er} ABONNEMENT (11 NUMEROS) :

Ordinaire : 8 F., de soutien : 12 F.

2^{ème} ABONNEMENT 6 NUMEROS :

Ordinaire : 4,50 F., de soutien : 6,50 F.

ETRANGER : mêmes conditions, par mandats internationaux ou autres moyens.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE :

à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins »,

LE CHAMBRON-SUR-LIGNON (Haute-Loire).

C.C.P. 27-24-26 LYON.

Imprimé en France - Le Directeur de Publication : R. VEILLITH. - N° d'inscription Commission Paritaire : 35.385. - Imprimerie Imprimlux, Saint-Etienne.

Dépôt légal 1^{er} Trimestre 1963